

ATTENDU QUE, en vertu de l'article 3.8 de cette loi, les ententes intergouvernementales canadiennes doivent, pour être valides, être approuvées par le gouvernement et signées par le ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, de la Francophonie canadienne, de l'Accord sur le commerce intérieur, de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre de la Culture et des Communications et du ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, de la Francophonie canadienne, de l'Accord sur le commerce intérieur, de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information :

QUE l'Accord de contribution entre le gouvernement du Québec et Bibliothèque et Archives Canada relatif à un projet de numérisation, de diffusion et de mise en valeur d'archives historiques québécoises, dont le texte sera substantiellement conforme au texte joint à la recommandation du présent décret, soit approuvé.

Le greffier du Conseil exécutif,
ANDRÉ DICAIRE

45258

Gouvernement du Québec

Décret 1014-2005, 26 octobre 2005

CONCERNANT le maintien des services essentiels en cas de grève dans certains services publics

ATTENDU QU'en vertu de l'article 111.0.17 du Code du travail (L.R.Q., c. C-27), le gouvernement peut, sur recommandation du ministre du Travail, s'il est d'avis que dans un service public une grève pourra avoir pour effet de mettre en danger la santé ou la sécurité publique, ordonner à un employeur et à une association accréditée de ce service public de maintenir des services essentiels en cas de grève;

ATTENDU QUE les municipalités et les régies intermunicipales, les établissements, les entreprises, l'organisme de protection de la forêt et l'organisme mandataire de l'État constituent des services publics au sens de l'article 111.0.16 du Code du travail;

ATTENDU QU'une grève dans ces services publics pourrait avoir pour effet de mettre en danger la santé ou la sécurité publique;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre du Travail :

QUE les services publics et les associations accréditées mentionnés à l'annexe du décret maintiennent des services essentiels en cas de grève;

QU'une association de salariés, accréditée à l'égard d'un groupe de salariés actuellement représenté par l'association mentionnée en annexe, soit soumise à la même obligation;

QUE ce décret entre en vigueur le jour où il est pris.

Le greffier du Conseil exécutif,
ANDRÉ DICAIRE

ANNEXE

1. Des municipalités et des régies intermunicipales

Ville d'Amos	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1322 (FTQ) AM-1000-9351
Municipalité de Batiscan	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2414-A (FTQ) AQ-1005-1047
Ville de Beaupré	Syndicat des employés municipaux de la Côte-de-Beaupré (CSN) AQ-1003-5861
Municipalité de Bégin	Syndicat des employés municipaux de la Municipalité de Bégin AQ-1004-4594
Ville de Beloeil	Syndicat des employé(e)s municipaux de Beloeil (CSN) AM-1001-3487
Ville de Bromont	Syndicat des employés municipaux de Bromont (CSN) AM-1000-9119
Municipalité de Brownsburg-Chatham	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4487 (FTQ) AM-1005-5649
Ville de Cabano	Syndicat des employés de la Ville de Cabano, section locale 2537 (SCFP) (FTQ) AQ-1003-3118

Ville de Causapsal	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1142 (FTQ) AQ-1004-5840	Paroisse de Hérouxville	Syndicat régional des employés (es) municipaux de la Mauricie (CSN) AQ-1005-1414
Ville de Chambly	Syndicat national des employés municipaux de Chambly (CSN) AM-1001-0441	Ville de Huntingdon	Syndicat des travailleurs de la Ville de Huntingdon (CSN) AM-1000-9269
Municipalité de Champlain	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2414-A (FTQ) AQ-1004-5848	Municipalité L'Anse-Saint-Jean	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4323 (FTQ) AQ-1004-7723
Municipalité de Charette	Syndicat régional des employés(es) municipaux de la Mauricie (CSN) AQ-1005-1967	Municipalité de La Conception	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2612 (FTQ) AM-1002-6906
Ville de Coaticook	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2811 (FTQ) AM-1001-1863	Ville de La Pocatière	Syndicat des employés des services publics de Kamouraska (CSN) AQ-1003-4063
Municipalité de Crabtree	Syndicat des employés-es municipaux de Crabtree (CSN) AM-1001-0139	Ville de Lac-Mégantic	Syndicat des employés municipaux de Lac-Mégantic AM-1000-9683
Ville de Danville	Syndicat des employés municipaux de la région de l'Estrie (CSD) AM-1004-7850	Municipalité de Lac-au-Saumon	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1142 (FTQ) AQ-1003-2741
Ville de Delson	Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (FTQ) AM-1001-0443	Ville de Lachute	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2188 (FTQ) AM-1000-9544
Ville de Deux-Montagnes	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1620 (FTQ) AM-1002-2088	Village de Laurier-Station	Syndicat des salariés de la Municipalité de Laurier-Station (CSD) AQ-1003-5691
Ville de Deux-Montagnes	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 985 (FTQ) AM-1000-9411	Ville de Laval	Syndicat des employés de bureau en service technique et professionnel de Ville de Laval, section locale 1113 (SCFP) (FTQ) AM-1001-4972
Ville de Disraeli	Syndicat des employés municipaux de la région de Thetford Mines inc. AQ-1003-3254	Municipalité de Les Escoumins	Syndicat des employés municipaux de Les Escoumins AQ-1003-4048
Ville de East Angus	Syndicat des employés municipaux d'East Angus AM-1001-5295	Municipalité de Malartic	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 335 (FTQ) AM-1000-9679
Ville de Forestville	Syndicat des employés municipaux de Forestville AQ-1003-3121	Municipalité de Maria	Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Municipalité de Maria (CSN) AQ-1004-2425
Municipalité d'Hébertville	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4237 (FTQ) AQ-1004-6151		

Ville de Mascouche	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2055 (FTQ) AM-1000-9213 AM-1002-1781	Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 5002 (FTQ) AM-2000-6631
Municipalité régionale de comté de Montcalm	Syndicat des travailleuses et travailleurs de la MRC de Montcalm (CSN) AM-2000-6497	Régie intermunicipale de police Vallée-du-Richelieu	Syndicat des employé (e)s municipaux de Beloeil (CSN) AM-1005-2890
Municipalité de Morin-Heights	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 3950 (FTQ) AM-1004-7865	Municipalité de Sacré-Cœur	Syndicat des employés municipaux de Sacré-Cœur AQ-1003-3067
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4230 (FTQ) AM-1003-0160	Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez	Syndicat des employés(es) municipaux de la Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez (CSN) AM-2000-2086
Village de Notre-Dame-du-Bon-Conseil	Syndicat des employé-e-s municipaux de Bon-Conseil (CSN) AQ-1004-4207	Paroisse de Saint-Anaclet-de-Lessard	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4420 (FTQ) AQ-1005-0329
Ville d'Otterburn Park	Syndicat des employés de la Régie intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu AM-1000-9220	Paroisse de Saint-Barnabé	Syndicat régional des employés(es) municipaux de la Mauricie (CSN) AQ-1004-2949
Paroisse de Packington	Syndicat des employés municipaux de Notre-Dame-du-Lac AQ-1003-4052	Municipalité de Saint-Bruno	Syndicat des employés municipaux de Saint-Bruno AQ-1003-1455
Village de Pointe-Lebel	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2633 (FTQ) AQ-1004-5712	Municipalité de Saint-Édouard-de-Maskinongé	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 968 (FTQ) AQ-1005-1199
Régie intermunicipale d'aqueduc et d'égout de Lotbinière Centre	Syndicat des salariés de la Municipalité de Laurier-Station (CSD) AQ-1003-2733	Ville de Saint-Eustache	Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (FTQ) AM-1002-2185
Régie intermunicipale de l'eau de Deux-Montagnes	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 3335 (FTQ) AM-1001-7928	Ville de Saint-Félicien	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4121 (FTQ) AQ-1004-5335
Régie intermunicipale de l'eau potable de Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1965 (FTQ) AM-1000-7158	Ville de Saint-Gabriel	Syndicat des employés municipaux de Saint-Gabriel-de-Brandon (CSN) AM-1000-9475
Régie intermunicipale de police de la région de Joliette	Syndicat des fonctionnaires municipaux de la Ville de Joliette (CSD) AM-1003-0416	Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce	Syndicat de la Municipalité de Saint-Gédéon AQ-2000-3739
Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent	Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce, local 599 (FTQ) AM-2000-3541	Municipalité de Saint-Henri-de-Taillon	Syndicat démocratique des salariés de la Corporation municipale de Delisle (CSD) AQ-1004-3978

Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4134 (FTQ) AM-1005-0839	Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2414-A (FTQ) AQ-1005-1050
Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 3055 (FTQ) AM-1005-0840	Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 3894 (FTQ) AM-1002-6165
Ville de Saint-Lin-Laurentides	Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Municipalité de Saint-Lin (CSN) AM-1005-1029	Ville de Sainte-Catherine	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2777 (FTQ) AM-1000-9302
Ville de Saint-Marc-des-Carrières	Syndicat des travailleuses et travailleurs municipaux de Saint-Marc-des-Carrières (CSN) AQ-1003-4042	Paroisse de Sainte-Élisabeth	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4520 (FTQ) AM-1005-4553
Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu	Syndicat des travailleuses et travailleurs municipaux de Saint-Mathias-sur-Richelieu (CSN) AM-1002-3042	Paroisse de Sainte-Geneviève-de-Batiscan	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2414-A (FTQ) AQ-1005-1048
Municipalité de Saint-Paulin	Syndicat régional des employés(es) municipaux de la Mauricie (CSN) AQ-2000-6463	Municipalité de Sainte-Julienne	Union des employés et employées de service, section locale 800 (FTQ) AM-1000-9180
Paroisse de Saint-Prosper	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2414-A (FTQ) AQ-1005-1045	Ville de Sainte-Marguerite-Estérel	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2522 (FTQ) AM-1005-4097
Municipalité de Saint-Prosper	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 3511 (FTQ) AQ-1004-0495	Ville de Sainte-Marie	Union des employés et employées de service, section locale 800 (FTQ) AQ-1003-3252
Ville de Saint-Raymond	Syndicat des employés municipaux de Saint-Raymond AQ-1004-5733	Municipalité de Sainte-Sophie	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 3414 (FTQ) AM-1001-9319
Ville de Saint-Sauveur	Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Saint-Sauveur (CSN) AM-1005-6400	Municipalité de Sainte-Thècle	Syndicat régional des employé(es) municipaux de la Mauricie (CSN) AQ-1004-4267
Paroisse de Saint-Sévère	Syndicat régional des employés(es) municipaux de la Mauricie (CSN) AQ-1004-4268	Municipalité de Sayabec	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1142 (FTQ) AQ-1003-3171
Paroisse de Saint-Sulpice	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4499 (FTQ) AM-1005-3136	Ville de Senneterre	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 988 (FTQ) AM-1000-8276
Municipalité de Saint-Victor	Syndicat des employés municipaux de Beauce (CSD) AQ-1004-4288	Ville de Sutton	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 3246 (FTQ) AM-1005-6101
		Village de Tadoussac	Syndicat des employés municipaux de Tadoussac AQ-1003-5579

Municipalité de Taschereau	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4521 (FTQ) AM-1005-4877	Domaine des Cascades inc.	Syndicat québécois des employés et employés de service, section locale 298 (FTQ) AM-2000-6251
Ville de Témiscaming	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1910 (FTQ) AM-1000-9337	Gestion Le Cavalier de LaSalle inc.	Syndicat québécois des employés et employés de service, section locale 298 (FTQ) AM-2000-6325
Ville de Thurso	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1649 (FTQ) AM-1001-5588	Les Floralties Verdun	Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier, section locale 517-Q (FTQ) AM-1002-9920
Ville de Trois-Rivières	Syndicat des employés manuels de la Ville de Trois-Rivières (FISA) AQ-2000-6457	Maison mémoire du Cœur	Syndicat québécois des employés et employés de service, section locale 298 (FTQ) AM-2000-6443
Ville de Vaudreuil-Dorion	Syndicat manuel des travailleurs et travailleuses de Vaudreuil-Dorion (CSN) AM-1002-5383	Manoir et cours de l'Atrium	Syndicat québécois des employés et employés de service, section locale 298 (FTQ) AQ-1005-2515
Ville de Vaudreuil-Dorion	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1432 (FTQ) AM-1002-5378	Pavillon Saint-Dominique	Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce, section locale 509 (FTQ) AQ-2000-6401
Ville de Warwick	Syndicat des employés (es) municipaux de Warwick (CSN) AQ-1003-3063	Résidence Christ-Roi	Syndicat des salariés (es) de la Résidence Christ-Roi AQ-1005-3924
2. Des établissements			
Acmon inc. Manoir Chomedey	Syndicat québécois des employés et employés de service, section locale 298 (FTQ) AM-1005-2238	Résidence Floralties Lachine inc.	Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier, section locale 517-Q (FTQ) AM-1004-7294
Groupe Melior Chartwell Reit (Amica mature lifestyles inc.)	Syndicat québécois des employés et employés de service, section locale 298 (FTQ) AM-1003-0394	Résidence Floralties LaSalle inc.	Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier, section locale 517-Q (FTQ) AM-1002-9286
Centre d'Aide 24-7	Syndicat des travailleuses et des travailleurs communautaires de l'Outaouais (CSN) AM-1002-7548	Résidence Saint-Hyacinthe 9006-4650 Québec inc.	Syndicat des travailleuses et travailleurs des résidences et centres d'hébergement privés de la Rive-Sud de Montréal (CSN) - Résidence Saint-Hyacinthe AM-1005-2114
Centre d'hébergement Argyle	Syndicat québécois des employés et employés de service, section locale 298 (FTQ) AM-1002-9446 AM-1001-7780	Service d'intervention en santé mentale Espoir	Syndicat des travailleuses et des travailleurs de SISM Espoir (CSN) AM-1002-4397
Château Westmont inc.	Syndicat québécois des employés et employés de service, section locale 298 (FTQ) AM-2000-6559		

Services sanitaires Denis Fortier	Teamsters Québec, Chauffeurs et ouvriers de diverses industries, section locale 69 (FTQ) AQ-2000-6280	Ambulances Barraute enr. Une division des Ambulances Abitémis	Rassemblement des employés techniciens ambulanciers du Québec (CSN) AM-2000-6208
Transport RJB enr.	Travailleurs éboueurs du Québec (TEQ) (TUAC local 509) AM-2000-6189	Ambulances Guy Denis et Fils ltée	Rassemblement des employés techniciens ambulanciers du Québec (CSN) AQ-2000-6260
9082-7338 Québec inc.	Travailleurs éboueurs du Québec (TEQ) (TUAC local 509) AM-2000-6186	Ambulances Inter-Cités Division de Dessercom inc.	Rassemblement des employés techniciens ambulanciers du Québec (CSN) AQ-2000-6239
9118-8540 Québec inc.	Travailleurs éboueurs du Québec (TEQ) (TUAC local 509) AM-2000-6188	Ambulances Mégantic-Frontenac inc.	Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (FTQ) AM-2000-6240
9134-3558 Québec inc.	Travailleurs éboueurs du Québec (TEQ) (TUAC local 509) AM-2000-6190	Ambulances Nord-Sud enr. Division de Dessercom inc.	Rassemblement des employés techniciens ambulanciers du Québec (CSN) AQ-2000-6255
7. Des entreprises de services ambulanciers, un centre de communication santé visé par la Loi sur les services préhospitaliers d'urgence (L.R.Q., c. S-6.2) et une entreprise de cueillette, de transport ou de distribution du sang ou de ses dérivés ou d'organes humains destinés à la transplantation			
Ambulance Bellechasse inc.	Rassemblement des employés techniciens ambulanciers du Québec (CSN) AQ-2000-6259	Ambulances Portneuf Division de Dessercom inc.	Rassemblement des employés techniciens ambulanciers du Québec (CSN) AQ-2000-6245
Ambulance Benoit ltée	Rassemblement des employés techniciens ambulanciers du Québec (CSN) AQ-2000-6263	Ambulances Rive-Sud enr. Division de Dessercom inc.	Rassemblement des employés techniciens ambulanciers du Québec (CSN) AQ-2000-6256
Ambulance Côte-de-Beaupré inc.	Rassemblement des employés techniciens ambulanciers du Québec (CSN) AQ-2000-6244	Ambulances Sainte-Marie Division de Dessercom inc.	Rassemblement des employés techniciens ambulanciers du Québec (CSN) AQ-2000-6246
Ambulance Jacques enr.	Rassemblement des employés techniciens ambulanciers du Québec (CSN) AQ-2000-6247	Ambulances Ville-Marie enr. Division des Ambulances Abitémis	Rassemblement des employés techniciens ambulanciers du Québec (CSN) AM-2000-6223
Ambulance Sainte-Catherine JC inc.	Rassemblement des employés techniciens ambulanciers du Québec (CSN) AQ-2000-6264	Centre de communication santé Estrie	Rassemblement des employés techniciens ambulanciers du Québec (CSN) AM-2000-6374
Ambulance 3377 inc.	Rassemblement des employés techniciens ambulanciers du Québec (CSN) AQ-2000-6261	Corporation ambulancière de Beauce inc.	Rassemblement des employés techniciens ambulanciers du Québec (CSN) AQ-2000-6243

Québec-Transplant	Syndicat des travailleuses et des travailleurs de Québec-Transplant (CSN) AM-1002-6593
Service ambulancier de La Baie inc.	Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (FTQ) AQ-2000-6235
Services ambulanciers Pabok inc.	Rassemblement des employés techniciens ambulanciers du Québec (CSN) AQ-2000-6279
Services préhospitaliers Laurentides-Lanaudière ltée	Rassemblement des employés techniciens ambulanciers du Québec (CSN) AQ-2000-6561

8. Un organisme mandataire de l'État

Institut national de santé publique du Québec	Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) AQ-1004-8117
---	---

45259

Gouvernement du Québec

Décret 1015-2005, 26 octobre 2005

CONCERNANT la nomination d'un membre du conseil d'administration de la Commission de la construction du Québec

ATTENDU QU'en vertu du premier alinéa de l'article 3.2 de la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (L.R.Q., c. R-20), la Commission de la construction du Québec est composée d'un conseil d'administration formé de dix-sept membres dont un président;

ATTENDU QUE le deuxième alinéa de l'article 3.2 de cette loi prévoit notamment que six membres sont nommés après consultation des associations d'entrepreneurs;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 3.3 de cette loi, les membres du conseil d'administration sont nommés par le gouvernement pour au plus cinq ans et qu'à la fin de leur mandat, ils demeurent en fonction jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou nommés de nouveau;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 3.4 de cette loi, une vacance parmi les membres du conseil d'administration est comblée en suivant le mode prescrit pour la nomination de la personne à remplacer;

ATTENDU QU'en vertu des deuxième et troisième alinéas de l'article 3.7 de cette loi, les membres du conseil d'administration de la Commission de la construction du Québec, autres que le président, ne sont pas rémunérés sauf dans les cas, aux conditions et dans la mesure que peut déterminer le gouvernement mais ils ont cependant droit au remboursement des dépenses faites dans l'exercice de leurs fonctions aux conditions et dans la mesure que détermine le gouvernement;

ATTENDU QU'en vertu du décret numéro 189-2004 du 10 mars 2004, monsieur Michel Paré était nommé membre du conseil d'administration de la Commission de la construction du Québec, qu'il a démissionné de ses fonctions et qu'il y a lieu de pourvoir à son remplacement;

ATTENDU QUE les consultations requises par la loi ont été effectuées;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre du Travail:

QU'après consultation des associations d'entrepreneurs, monsieur François-Mario Lessard, directeur des relations du travail, Association de la construction du Québec, soit nommé à compter des présentes membre du conseil d'administration de la Commission de la construction du Québec pour un mandat prenant fin le 9 mars 2007, en remplacement de monsieur Michel Paré;

QUE monsieur Lessard reçoive une allocation de présence de 200 \$ par journée ou de 100 \$ par demi-journée de séance après qu'il ait participé à au moins l'équivalent de 12 journées de séance du conseil d'administration de la Commission ou d'un de ses comités permanents durant une même année dans la mesure où, dans le cas des réunions des comités permanents du conseil d'administration, ces réunions se tiennent une journée distincte de celles du conseil d'administration;

QUE monsieur Lessard soit remboursé pour les frais de voyage et de séjour occasionnés par l'exercice de ses fonctions conformément aux règles applicables aux membres d'organismes et arrêtées par le gouvernement par le décret numéro 2500-83 du 30 novembre 1983, compte tenu des modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées.

Le greffier du Conseil exécutif,
ANDRÉ DICAIRE

45260